

Le bulletin

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE BULLE

06-09

LE DOSSIER

**Les zones
à vitesse
modérée**

10-11

BULLE 360°

**La salle CO2:
portrait des
lieux**

12-13

VILLAGE GLOBAL

**La
communauté
italienne**



Philippe GREMAUD

CONSEILLER COMMUNAL

Pour une ville plus belle à vivre!

La ville de Bulle poursuit sa mue. Les travaux avancent à un rythme soutenu et dans les délais prévus. Bien sûr, la réfection des infrastructures souterraines crée des désagréments aux abords des chantiers. Mais, au terme de cette entreprise nécessaire, c'est bien une cité valorisée qui émergera des travaux.

Al'horizon 2010, Bulle aura fait peau neuve. Le centre-ville, revitalisé, renforcera l'attrait et le dynamisme du chef-lieu gruérien. Ce lifting, qui ne se fera pas au détriment de l'offre actuelle en places de stationnement, permettra pourtant d'accorder aux piétons davantage d'espace. L'éclairage public et plus généralement le mobilier urbain seront remplacés.

La mise en service de la route de contournement va enfin changer la relation qu'entretiennent les

Bullois et les Bulloises avec leur ville. Les portes d'accès à la cité ne seront plus les mêmes. Un réseau de transports publics offrira une nouvelle mobilité. Enfin, l'installation des zones à vitesse modérée va renforcer la sécurité dans le périmètre urbain et augmenter la qualité de vie des habitants.

Une ville plus belle, plus dynamique, plus attractive et plus agréable à vivre, voilà l'enjeu des travaux en ville de Bulle.

02-05

POINT FORT

**La politique
culturelle
à Bulle**

ENTRETIEN
AVEC YVES MENOUD
(Pages 2-3)

LA 10^e ÉDITION
DES FRANCOMANIAS
(Page 4)

PORTRAIT
DE DOMINIQUE RIME
(Page 5)

14-16

ACTUALITÉS

**Les nouvelles
communales**

TOURNOI DE FOOTBALL
DU 12 MAI
(Page 14)

LES 106 ANS
DE PIERRE GREMION
(Page 15)



DOMINIQUE RIME
Portrait de Dominique Rime, programmateur des Francomanias et conseiller culturel de la ville de Bulle.

05

CCVB

La Commission culturelle de Bulle a été créée. Représentative des forces politiques et des milieux culturels, elle a en outre des compétences consultatives sur l'attribution des subventions.

03

LA POLITIQUE CULTURELLE BULLOISE

DÉCOUVREZ TOUS LES ENJEUX PRÉSENTS ET FUTURS DU DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE À BULLE

LES FRANCOMANIAS

Les Francomanias fêtent leur dixième édition du 29 avril au 4 mai prochain. Toutes les informations pratiques pour bien vivre cet événement phare de la vie culturelle bulloise.

04

« Financer l'offre culturelle bulloise, c'est investir dans l'avenir »

Entretien avec Yves Menoud, vice-syndic

La commune de Bulle investit quelque 675 000 francs chaque année dans la culture. Yves Menoud, conseiller communal en charge des Affaires culturelles, fait le point sur la politique menée par la ville dans ce domaine.

- Et quel est le rôle du Conseil communal?
- C'est au Conseil communal, par l'intermédiaire du dicastère des Affaires culturelles, dont j'ai la responsabilité, de soutenir l'offre culturelle bulloise. Nous disposons de deux leviers: d'une part, la mise à disposition de matériel ou de locaux et, d'autre part, l'octroi de subventions ordinaires et extraordinaires. L'un de mes objectifs centraux est de favoriser le développement de l'offre culturelle dans un maximum de domaines.

- Quelle est votre définition de la culture?
- La culture ne s'arrête pas à l'art et aux traditions. Elle s'exprime également au travers des arts populaires et vivants existants. Il est important d'avoir une vision au grand-angle de la culture pour en saisir toute sa diversité et sa richesse.

- Mais n'entend-on pas dire que la culture est surtout une charge et qu'elle coûte trop cher?
- J'aimerais tordre le coup à ce préjugé. Il faut concevoir l'aide à la culture comme un investissement et non comme une simple charge. Des études le montrent clairement: les allocations culturelles attribuées par les collectivités publiques ont des effets multiplicateurs importants pour une région. Dans certains cas, ces effets peuvent aller de 1 franc investi dans un projet pour 10 francs de retombées pour la région. Investir dans la culture n'est donc

- Quel est le rôle de la CCIG?
- C'est cette commission qui gère la programmation de la saison culturelle et l'utilisation de la salle CO2 à La Tour-de-Trême. Elle fonctionne comme une commission artistique et propose un programme à l'Association CO2. Cette dernière assure la représentation politique des 16 communes, qui gèrent le fonctionnement de la salle.



pas qu'une ponction dans le compte de fonctionnement, c'est un atout essentiel pour le développement d'une ville ou d'une région.

- Auriez-vous quelques exemples d'effets positifs engendrés par ces investissements culturels?

- La création du Cycle d'orientation à La Tour-de-Trême est un bon exemple de cette notion d'investissement culturel. Grâce à la construction du Cycle d'orientation et de la salle CO2, c'est tout un pôle éducatif et culturel qui déploie des effets positifs sur l'ensemble de la commune. Grâce à ces investissements, qui améliorent

le standing de la cité et offrent des prestations supplémentaires, c'est toute la région qui devient plus attractive, parce que la qualité de vie s'en trouve renforcée. C'est un atout pour que des revenus à haute valeur ajoutée, qui font de l'offre éducative et culturelle un critère d'implantation central, choisissent de s'installer dans notre commune.

- Concrètement, comment agit la commune dans son soutien à la culture?

- La commune ne s'occupe pas de gestion culturelle. Elle soutient la création de structures, mais elle aide



également celles qui existent déjà, en favorisant leur développement ou en augmentant leur potentiel. Pour ce faire, nous mettons à disposition des associations, groupements ou sociétés des infrastructures, notamment des locaux et des salles. Il y a bien sûr le bâtiment des sociétés à la rue de Vevey, mais aussi la salle CO2, l'Hôtel de Ville, la Tour historique, le Conservatoire ou encore le Musée gruérien et la Bibliothèque communale.

- Quel est le budget culturel et comment est-il réparti?

Le dicastère des Affaires culturelles gère un budget d'environ 675 000 francs, soit un montant de moins de 1% du budget total de la ville. Mais s'ajoutent à ces 675 000 francs le 1,5 million de francs pour le Musée gruérien et la bibliothèque et les 500 000 francs pour le Conservatoire. Mon défi est alors de défendre le potentiel et le développement de la culture à Bulle dans le cadre des activités communales.

Il faut concevoir l'aide à la culture comme un investissement...

- Quels sont les types d'allocations culturelles à disposition?

- Nous avons tout d'abord les subventions ordinaires, qui permettent de soutenir les activités des sociétés locales, des associations ou des mouvements culturels. Ces allocations sont attribuées annuellement et dépendent pour 50% du respect du critère «jeunes». Nous avons ensuite les subventions extraordinaires, qui sont destinées à des manifestations ou à des événements ponctuels. On peut citer, par exemple, les Rencontres théâtrales, la triennale Altitudes ou encore les Francomanias. Ensuite, un montant d'environ 20 000 francs est à la disposition des Affaires culturelles pour des demandes extraordinaires arrivées en cours d'année. Enfin, le financement du Conservatoire réponde

- Concrètement, comment agit la commune dans son soutien à la culture?

- La commune ne s'occupe pas de gestion culturelle. Elle soutient la création de structures, mais elle aide



à une autre logique. L'enveloppe globale est alimentée pour un tiers par le canton, pour un tiers par la commune et pour un tiers par les usagers de l'école.

- Quelle est votre stratégie pour le développement culturel futur?

- L'état des finances communales étant ce qu'il est, nous devons évoluer avec prudence. Seule la politique des petits pas nous permet aujourd'hui d'avancer vers une offre culturelle plus dense, avec comme souci l'amélioration constante de la qualité. En 20 ans, beaucoup de projets se sont développés outre l'amélioration de l'offre de la Saison culturelle, les



Francomanias ou encore Ebullition. Il faut donc reconnaître que, d'une offre culturelle limitée, les choses ont changé dans le bon sens.

- Quel serait votre souhait pour la suite de la législature?

- L'offre culturelle est bonne pour ce qui est de la musique et du théâtre. Aujourd'hui, je vais porter une attention toute particulière au développement des arts plastiques dans notre ville. J'aimerais également poursuivre le travail de promotion des infrastructures que nous avons à disposition, notamment la salle CO2, qui est un superbe écrin pour des manifestations culturelles.

YVES MENOUD EN 7 POINTS

1 UN ÉVÉNEMENT

La naissance de nos enfants

2 UNE PASSION

La vie

3 UNE PERSONNALITÉ

Georges Pompidou

4 UN PLAT

Une bonne saucisse à rôtir, purée et légumes

5 MON ENDROIT PRÉFÉRÉ

Notre chez-nous

6 UNE DESTINATION

Rome

7 UN RÊVE

Que les journées soient plus longues

Une commission culturelle pour la ville

Objectifs et fonctionnement

La ville de Bulle dispose à nouveau d'une commission culturelle. Celle-ci avait été dissoute suite à la création de la Commission culturelle intercommunale de la Gruyère (CCIG). La CCIG dépend de l'Association CO2, qui supervise la gestion de la salle de spectacle.

Fruit d'une motion déposée par les trois conseillers généraux Anne-Flore Jolliet-Baeriswyl, Nicolas Rime et Nicolas Wyssmüller, la Commission culturelle de la ville de Bulle (CCVB) s'est réunie pour la première fois le 18 février 2008. La CCVB est présidée par Yves Menoud, responsable du dicastère des Affaires culturelles.

Cet organe est composé de 9 à 11 membres représentant les forces politiques et les milieux culturels. La commission est actuellement composée de Yves Menoud, vice-syndic, Sylvie Magne, conseillère communale, Dominique Rime, conseiller culturel, Anne-Flore Jolliet-Baeriswyl, conseillère générale, Cédric Castella, Nicolas Wyssmüller, conseiller général, Nicolas Rime, conseiller général, Marianna Gawrysiak, membre libre, Pierre-Yves

Binz, membre libre et Battiste Cesa, membre libre.

Le Conseil communal a tracé les grands principes du fonctionnement de la CCVB. Tout d'abord, il s'agit d'une commission consultative, qui soutient, par ses préavis et ses propositions, la politique culturelle conduite par l'exécutif bullois. Le Conseil communal est donc bien l'instance décisionnelle de la politique culturelle.

Ensuite, la CCVB est à l'écoute de la vie culturelle bulloise et en est une interlocutrice privilégiée. Dans le cadre de ses compétences et de ses possibilités, elle encourage le développement des activités culturelles sur le territoire bullois. Enfin, elle peut développer ou encourager de nouveaux projets culturels dans la mesure où leur financement est assuré et sans engager le Conseil communal.

L'une des principales missions de la CCVB est d'être consultée sur la répartition de l'enveloppe budgétaire attribuée aux différentes sociétés culturelles bulloises. Elle peut émettre son avis notamment sur la clé de répartition et sur les critères retenus, afin de permettre les attributions

les plus équitables possibles. Elle accorde notamment une attention toute particulière au critère «jeunes», c'est-à-dire au nombre de jeunes membres d'une association ou d'une société ou au nombre de jeunes participant aux activités culturelles.

Le total des charges dans le domaine culturel atteint 675 000 francs pour 30 000 francs de recettes, correspondant à des rétrocessions sur les spectacles. La commune concède également un montant de 14 francs par habitant pour la saison culturelle bulloise au CO2, soit 228 000 francs pour 2008. Pour ce même exercice, les subventions ordinaires attribuées aux sociétés bulloises se montent à 200 000 francs.

A Bulle, les subventions extraordinaires atteignent 211 500 francs, dont une grande part est attribuée à des manifestations plus importantes et irrégulières, telles que les Francomanias, New Orleans Meets Bulle, l'Uncom Festival, etc. Une enveloppe d'environ 20 000 francs a été prévue pour les demandes transmises en cours d'année et qui seront soumises au préavis de la CCVB.

La 10^e édition des Francomanias

Une pléiade d'artistes de la francophonie

Les amateurs de chansons françaises ou francophones sont aux anges. Du 29 avril au 4 mai, les Francomanias déroulent le tapis rouge à une pléiade d'artistes de sensibilité et d'horizons différents. Parmi les têtes d'affiche, Jean-Louis Aubert, Cali, Bashung, Grand Corps Malade, Étienne Daho, Rose ou encore La Rue Kétanou.



Alain Bashung sera l'une des têtes d'affiche des Francomanias 2008.

Jean-Louis Aubert clôturera cette édition avec un concert solo en acoustique.

Les amateurs de nouvelle scène ne seront pas déçus. Les concerts de Thomas Dutronc, Da Silva, Jeanne Cherhal, Ridan, Bazbaz, Patxi, La Rue Kétanou et Aaron sont au programme de l'édition 2008 des Francomanias.

Quant à la scène suisse, elle sera présente en force à travers les concerts du Fribourgeois Julien Victor, de la Genevoise Nour, des quatre complices d'Underschool Element et des deux créations particulières sollicitées ou accueillies par le festival.

Les Young Gods proposeront, avec la complicité du quatuor à cordes Barbouze de chez Fior, un concert reprenant leurs titres en français. Enfin, la fine fleur de la chanson romande sera réunie sous la bannière d'*En fan de la planète*, un concert original destiné à sensibiliser les enfants à l'avenir de la terre.

C'est donc 12000 spectateurs qui sont attendus sur les 6 soirées, pour un total de 23 concerts. Le budget a, augmentation des cachets et édition anniversaire obligent, été élevé à 1,3 million de francs (2006: 900000 francs). Pour mémoire, le budget de la première édition se montait à 110000 francs pour 10 concerts et 1900 spectateurs.

BILLETTERIE

PAR INTERNET

Les billets peuvent être commandés sur le site internet www.starticket.ch. Trois options sont possibles:

Le print-at-home. Le paiement est effectué par VISA, MasterCard ou Postcard sans aucuns frais supplémentaires. Le billet est alors imprimé sur son imprimante. C'est la solution la plus confortable et la plus économique.

L'envoi du billet par courrier. Le paiement est effectué par VISA, MasterCard ou Postcard. Des frais de 3 francs sont alors facturés pour l'impression et l'envoi du billet.

L'envoi du billet par courrier, avec facture. Des frais de 8 francs (5 francs pour la facture et 3 francs pour le courrier) sont facturés pour cette opération.

PAR TÉLÉPHONE

Les billets peuvent être commandés au tél. 0900 325 325, au tarif de 1 fr. 19 la minute.

DANS LES POINTS DE VENTE STARTICKET

Les billets sont également disponibles dans les points de vente Starticket. Une majoration de 3 francs ou de 4 francs par billet selon le prix du billet et de 5 francs par abonnement est alors appliquée. A Bulle, le point de vente Starticket est à l'Office du tourisme.

Les billets ne sont ni repris, ni échangés, ni remboursés, même en cas de changement de programmation.

PROGRAMME DES FRANCOMANIAS

MARDI 29 AVRIL	RIDAN, RENAN LUCE	COMPLET	Hôtel de Ville / debout	54.-
	EN FAN DE LA PLANÈTE, MICHEL FUGAIN	COMPLET	Salle CO2 / places assises	63.-
MERCREDI 30 AVRIL	UNDERSCHOOL ELEMENT, THE YOUNG GODS		Hôtel de Ville / debout	46.-
	JEANNE CHERHAL, THOMAS DUTRONC, YVES SIMON	COMPLET	Salle CO2 / places assises	63.-
JEUDI 1 ^{ER} MAI	DA SILVA, LA RUE KÉTANOU, CALI		Espace Gruyère / debout	66.-
VENDREDI 2 MAI	NOUR, PATXI, ROSE		Hôtel de Ville / debout	46.-
	GRAND CORPS MALADE, ALAIN BASHUNG, AARON		Espace Gruyère / debout	66.-
SAMEDI 3 MAI	BAZBAZ, JULIEN VICTOR, ÉTIENNE DAHO		Salle CO2 / assis et debout	63.-
	NILDA FERNANDEZ	COMPLET	Ebullition / places assises	30.-
DIMANCHE 4 MAI	JEAN-LOUIS AUBERT	COMPLET	Hôtel de Ville / debout	63.-

Dominique Rime, un Bullois «francomaniaque»

Portrait du conseiller culturel

Maître d'œuvre des Francomanias de Bulle, Dominique Rime s'impose comme l'un des animateurs clés de la scène culturelle fribourgeoise. D'employé de commerce à agent artistique, retour sur un parcours mouvementé.

Dominique Rime est un habile joueur de pétanque. Les beaux jours venus, il pratique la boule sur une aire de jeu de sa résidence de Bulle. Le geste est altier, le style racé et l'allure méditerranéenne. Mais celui que ses amis appellent simplement «Dom» est avant tout un acteur incontournable de la vie culturelle fribourgeoise.

Il se distingue depuis presque vingt-cinq ans comme organisateur de concerts, programmeur et

conseiller culturel. Le rendez-vous des Francomanias est bien sûr sa plus belle réalisation. Cet événement de six jours accueille les stars de la chanson francophone depuis maintenant 18 ans. Mais Dominique Rime est également le conseiller culturel de la ville de Bulle, l'un des fers de lance de la Commission culturelle intercommunale de la Gruyère, membre de la Commission culturelle cantonale et agent de plusieurs artistes, dont Bénabar, Vincent Delerm ou encore Thomas Fersen.

Depuis ces postes d'observation privilégiés, le directeur de festival a également pu suivre l'émergence d'une effervescence culturelle à Fribourg. Le canton – qui a longtemps véhiculé l'image d'une région rurale – n'aurait plus grand-chose à envier à ses voisins. «Nous sommes pourtant partis de loin, explique Dominique Rime. J'ai eu la chance, à mon poste de conseiller culturel, de côtoyer trois ministres de la culture – Jean-Bernard Repond, Jean-Paul Oberson et aujourd'hui Yves Menoud – qui ont cru au développement de la culture à Bulle.» Et ce malgré les maigres moyens à disposition à la fin des années 80. Pas à pas, dossier après dossier, l'offre culturelle bulloise s'est développée pour proposer aujourd'hui des projets diversifiés. «Aujourd'hui le canton de Fribourg a fortement amélioré son offre culturelle, complète Dominique Rime.»

Dominique Rime est aujourd'hui une personnalité reconnue du paysage culturel romand. Pourtant rien ne laissait entrevoir à ce fils unique d'un employé des GFM, qu'il côtoierait un jour les plus grandes étoiles musicales de la francophonie.

Après «une enfance banale d'un enfant standard», il entreprend des études d'administration. Mais l'idylle ne dure pas bien longtemps. A 21 ans, le lendemain de l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République française, il plaque tout et part aux Etats-Unis. Histoire de changer d'air. Mais le voyage tourne vite à la galère. «Glauque! Je me suis ennuyé comme un rat mort», résume-t-il. Durant ces quelques mois, il découvre un monde



Dominique Rime, conseiller culturel de la ville de Bulle et directeur des Francomanias.

qu'il ne comprend pas. «Mon anti-américanisme primaire est né au contact d'une société qui a perdu ses repères sociaux et culturels. Vingt ans après cette immersion déstabilisante, je suis content d'avoir conservé la même conviction», affirme-t-il.

En 30 ans, la culture s'est fortement développée à Bulle

A son retour, les jobs s'enchaînent. C'est l'époque de la grande déferlante punk et de l'émergence du rock des

eighties, qui embrase le cœur du commercial. The Clash, The Police ou Joe Jackson, il les adule. Sa passion pour la musique est née. Depuis la réserve d'un magasin de chaussures, entre les cartons à souliers, il commence à lancer ses premiers coups de fil pour organiser des concerts.

En 1985, un premier festival est organisé avec notamment Karim Kacel et Pascal Auberson. La mèche est allumée. Francis Lalanne,

Sapho ou encore Jean-Louis Aubert débarqueront par la suite en Gruyère. Dominique Rime quitte une nouvelle fois tout. Il entre alors dans une boîte d'installation de sonorisation. Pendant deux ans, il devient chauffeur de camion et technicien de tournée. Mais l'artistique lui manque. En 1989, la Municipalité bulloise l'engage pour lancer sa saison culturelle à l'abonnement. Dans la foulée, les Francomanias débarquent à Bulle. Et le festival bisannuel va désormais accueillir les plus grands. Claude Nougaro, Serge Reggiani, Arno, Jacques Higelin, Juliette Gréco, Pascal Obispo, Axelle Red, Lynda Lemay ou encore Alain Souchon ont tous entrepris le voyage gruérien.

En fin de compte, Dominique Rime ne se souvient que des bons souvenirs de son concubinage avec la chanson française. Seul CharElie Couture, «un personnage insupportable et imbu de lui-même», n'a pas marqué son esprit. Depuis, il ne peut plus écouter ses disques. Mais le miracle Gréco ou la rencontre avec Léo Ferré, «un type adorable et touchant», lui ont déjà fait oublier les soucis d'autres stars plus capricieuses.



PARKING

Le parking des Remparts permet un accès immédiat au centre-ville.

09

VITESSES MODÉRÉES

Tout savoir sur les comportements à observer dans les zones 30 et les zones de rencontre.

08

SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET PARKING

AFIN D'AUGMENTER LA QUALITÉ DE LA VIE DE SES HABITANTS ET DE SES VISITEURS, DES ZONES À VITESSE MODÉRÉE VONT ÊTRE INSTALLÉES DANS UNE GRANDE PARTIE DE LA VILLE.

HORODATEURS

Attention ! le stationnement au centre-ville est payant. N'oubliez pas d'aller chercher un ticket à l'horodateur !

09



Pour des rues plus sûres, le choix des vitesses modérées

La philosophie des zones 30 et des zones de rencontre

La ville de Bulle change de visage. Peu à peu, une grande partie de son territoire va passer en zones à vitesse modérée. L'introduction des zones 30 et des zones de rencontre, limitées à 20 km/h, implique des modifications de comportement tant des usagers de la route que des piétons.

permettent une amélioration de la qualité de vie. Tout d'abord, la vitesse réduite diminue le trafic de transit, oblige à un comportement au volant plus calme et plus courtois. Le chemin des écoliers est moins dangereux. Les personnes âgées, les enfants, mais également les usagers de la route se partagent ainsi l'espace public avec plus de sécurité. Alors que les conducteurs ne perdent pratiquement pas de temps, les habitants bénéficient d'une meilleure qualité de vie.

Les zones 30 demandent pourtant quelques petits changements de comportement. Si les véhicules ont la priorité sur les piétons, les conducteurs doivent toutefois faciliter les traversées piétonnes. Ce partage de la responsabilité entre usagers de la route et piétons doit conduire à plus de courtoisie et de fair-play de la part de tous les utilisateurs de l'espace public.

Au premier coup d'œil, une zone 30 se reconnaît par une absence de passages pour piétons marqués au sol. Ils peuvent être maintenus pour renforcer la sécurité par exemple aux abords des écoles et des EMS. Ainsi, en zone 30, le piéton traverse aux endroits où il se sent le plus sûr et où la visibilité est la meilleure.

est pertinente pour les enfants et pour les personnes âgées.

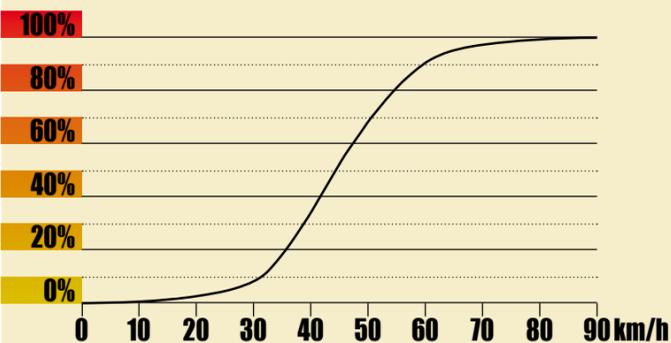
Enfin, les zones de rencontre, où la vitesse de circulation est limitée à 20 km/h, est un nouvel espace de vie, où les piétons ont la priorité, mais où les véhicules peuvent également circuler librement. Là encore, tout comme dans les zones 30, il est demandé de pratiquer la prudence et la courtoisie pour évoluer sur l'espace public. Les zones 30 vont se déployer en priorité dans les quartiers résidentiels, offrant ainsi

de l'espace public supplémentaire aux habitants.

Ces nouveaux espaces à vitesse modérée, s'ils ont comme objectif central un renforcement de la sécurité routière, permettent également une amélioration de la qualité de vie des habitants. Le rétrécissement de certaines chaussées conjugué au réaménagement de l'espace public donne plus de place aux piétons pour des jeux et des activités sociales. L'ensemble de ces mesures vont être mises en œuvre au fil de l'avancée des travaux en ville de Bulle.

LES RISQUES D'ACCIDENT

PROBABILITÉ POUR UN PIÉTON D'ÊTRE TUÉ DANS UNE COLLISION AVEC UNE VOITURE DE TOURISME.



Sur 10 piétons renversés, 3 survivent si le véhicule roule à 50 km/h contre 9 à 30 km/h. (SOURCE: BPA 2007)

La courtoisie doit s'imposer entre piétons et usagers de la route.

Les zones 30 et les zones de rencontre, limitées à 20 km/h, vont donc prendre le pas sur les grands axes qui restent limités à 50 km/h. Des quartiers à vitesse modérée

De son côté, l'automobiliste, le motocycliste ou le cycliste doivent être prévenants à l'égard du piéton qui manifeste son intention de traverser la chaussée. Cette remarque

Les règles de conduite et de comportement

Les zones 30 et les zones de rencontre

Les zones 30

LA PRIORITÉ DE DROITE S'APPLIQUE. PRUDENCE AUX CARREFOURS!

La voiture grise et la voiture rouge se retrouvent à un carrefour à l'entrée d'une zone de rencontre. Elles veulent toutes les deux pénétrer en même temps dans cette zone de rencontre. Dans ce cas, en appliquant le principe de la priorité de droite, la voiture grise doit céder le passage à l'automobile rouge.



LES PLACES DE PARC SONT MARQUÉES. NE VOUS PARQUEZ PAS AILLEURS!

A l'intérieur d'une zone 30, toutes les places de stationnement autorisées sont marquées au sol. Il est autorisé de parquer son véhicule uniquement dans ces espaces. Dans le cas d'espèce, le détenteur de la voiture rouge va être verbalisé, parce qu'il empiète sur la zone réservée aux piétons.



LE PIÉTON N'A PAS LA PRIORITÉ. MAIS IL PEUT TRAVERSER OÙ IL VEUT.

Ce piéton n'a pas la priorité. Il lui est pourtant permis de traverser à cet endroit, même s'il n'y a pas de passage piétons marqué au sol. Il est alors demandé aux automobilistes de faire preuve de courtoisie, en particulier à l'égard des personnes âgées, des enfants et des personnes handicapées.



PIÉTONS ET USAGERS DE LA ROUTE COHABITENT. SOYEZ FAIR-PLAY ET ATTENTIF!

La création de zones 30 et le réaménagement du centre urbain, avec notamment le rétrécissement des voies de circulation, libèrent de l'espace pour les piétons. Les automobilistes et les piétons doivent donc être particulièrement prudents et courtois dans leur comportement les uns vis-à-vis des autres.



Les zones de rencontre

L'ACCÈS EST SANS RESTRICTION AUX VÉHICULES. LA VITESSE EST LIMITÉE À 20 KM/H.

Ce véhicule est autorisé à pénétrer dans une zone de rencontre. Il peut y circuler librement à la vitesse maximale de 20 km/h. Il devra en revanche être attentif aux piétons, notamment aux enfants en train de jouer sur la chaussée et aux personnes âgées, qui ont la priorité dans ces espaces.



DES OBSTACLES RALENTISSENT LE TRAFIC. SOYEZ PRUDENT ET COURTOIS!

Le véhicule gris et le véhicule rouge se retrouvent face à face devant un rétrécissement placé au milieu de la chaussée, afin de limiter la vitesse des usagers de la route. Aucun des deux véhicules n'est prioritaire sur l'autre. C'est donc à l'automobiliste le plus courtois d'accorder la priorité à l'autre véhicule.



PRIORITÉ AU PIÉTON. IL NE DOIT PAS GÊNER INUTILEMENT LE TRAFIC ROUTIER.

Ces piétons ont la priorité dans la zone de rencontre et peuvent se déplacer sur la chaussée. En revanche, avec l'arrivée d'un véhicule, il leur est demandé de ne pas gêner inutilement le trafic. Avec courtoisie, les piétons vont alors laisser passer le véhicule, avant de poursuivre leur marche.



UN OBSTACLE SE DRESSE SUR VOTRE VOIE. LA PRIORITÉ VA AU VÉHICULE EN SENS INVERSE.

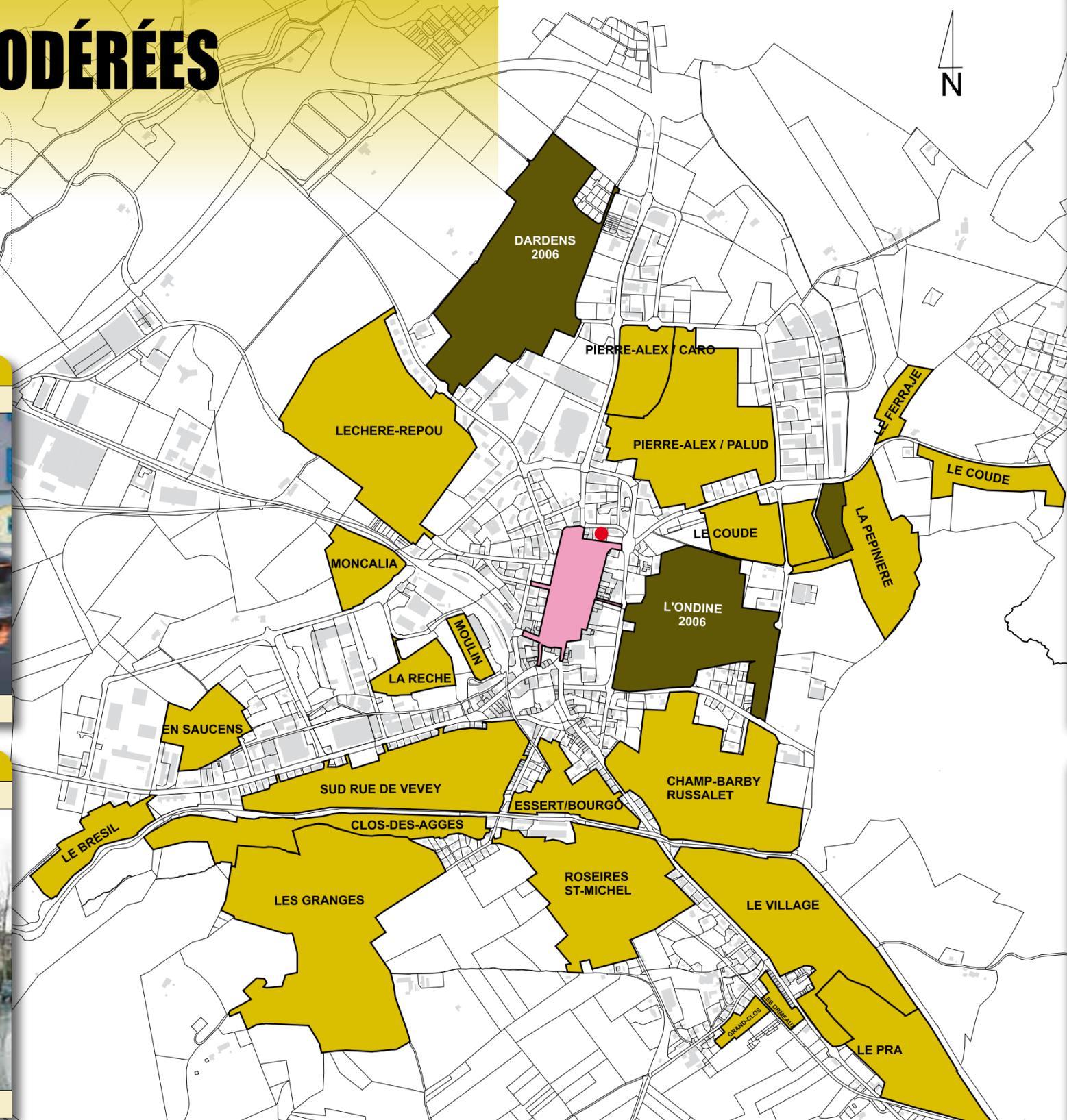
Ce véhicule se retrouve face à un obstacle placé sur sa voie, afin de limiter la vitesse des usagers de la route. En sens inverse, un autre véhicule progresse normalement. L'automobiliste de la voiture placée face à l'obstacle doit laisser passer le véhicule venant en sens inverse, qui est prioritaire.



LA CARTE DES VITESSES MODÉRÉES

PLANIFICATION DES ZONES À VITESSE MODÉRÉE

- RÉALISÉES
- PLANIFIÉES
- CENTRE HISTORIQUE 2007-2008-2009
- PARKING DES REMPARTS



LES ZONES 30, COMMENT ÇA MARCHE?

Les zones 30 vont se développer à Bulle. Plusieurs règles importantes concernant les piétons et les usagers de la route régissent le comportement de chacun:

- La vitesse maximale est limitée à 30 km/h
- Les véhicules ont la priorité
- La priorité de droite est d'usage (sauf exception signalée)
- Il n'y a pas de passage piétons à moins que la sécurité ne le demande
- La traversée de la chaussée est autorisée partout



LES ZONES DE RENCONTRE, COMMENT ÇA MARCHE?

Dans les zones de rencontre (zones 20), les piétons peuvent utiliser toute l'aire de circulation. Les comportements doivent suivre les règles suivantes:

- La vitesse maximale est limitée à 20 km/h
- Les piétons ont la priorité
- La priorité de droite est d'usage (sauf exception signalée)
- Il n'y a pas de passage piétons
- Le parking n'est autorisé que dans les cas



LE FONCTIONNEMENT DES ZONES BLEUES

Stationner en zones bleues paraît simple. Il est pourtant utile de rappeler quelques règles. Contrairement à la croyance populaire, la durée autorisée en zone bleue est de 1 h et non 1 h 30. Comment calculer son temps autorisé? Lorsque vous vous parquez, la flèche du disque doit être placée sur le trait qui suit l'heure d'arrivée. Si vous arrivez entre 8 h et 8 h 29, vous devez indiquer 8 h 30 sur le disque. Votre temps de stationnement autorisé courra alors jusqu'à 9 h 30. Le temps de stationnement peut être d'un maximum 1 h 29, pour autant que vous arriviez en zone bleue à 8 h 01, 8 h 31, 9 h 01, etc. compte tenu du fait que la flèche doit être placée sur le trait qui suit celui de l'heure d'arrivée effective.



LE PARKING DES REMPARTS, 50 PLACES GRATUITES!

En 2008, les travaux en sous-sol et en surface vont se poursuivre dans la Grand-Rue. Afin de compenser la disparition provisoire d'une partie des places de parc sur cet axe, le parking des Remparts avec ses 50 places a été aménagé au centre-ville. Il est situé en contrebas de l'église Saint-Pierre-aux-Liens. Le temps de stationnement est limité à 1 h, mais ses places sont gratuites. Son accès se fait depuis la rue des Remparts située au fond de la Grand-Rue. Les véhicules peuvent sortir par la rue de la Condémine via la rue de la Chênevières. Une fois les travaux du bas de la Grand-Rue terminés, son accès se fera directement via la rue des Remparts.



ATTENTION! N'OUBLIEZ PAS LE PARCOMÈTRE COLLECTIF!

Les portes qui balisent la zone 30 du centre-ville sont claires: le stationnement est payant. Chaque automobiliste doit prendre un ticket au parcomètre collectif et le placer derrière son pare-brise. À l'intérieur de la zone, aucun panneau ne viendra rappeler cette règle, afin de ne pas surcharger l'espace public de panneaux d'information et de rendre ainsi la ville plus agréable à vivre. Attention à l'endroit de votre stationnement. Dans une zone 30, il faut stationner dans une case prévue à cet effet. Afin de libérer de l'espace supplémentaire pour les piétons, plusieurs zones ont été laissées libres de place de parc. La police sera intransigeante avec qui voudrait les occuper avec son véhicule.

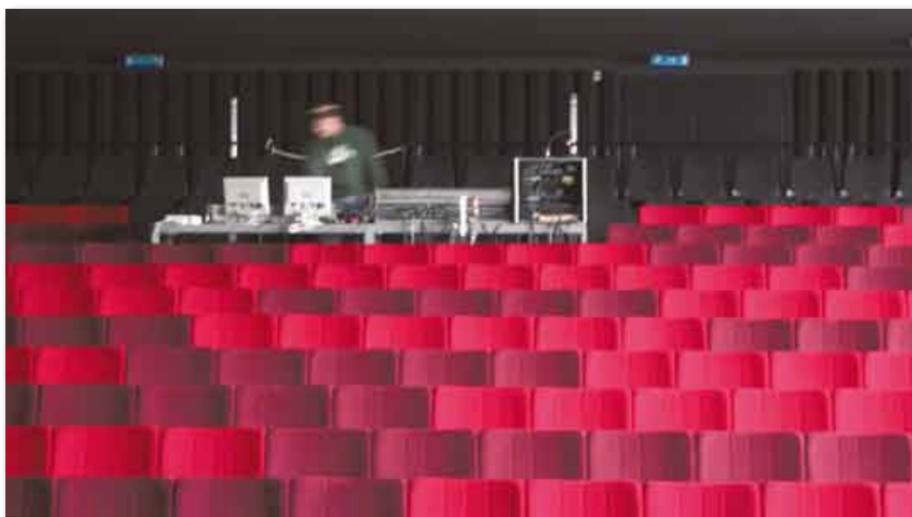


► **750 PLACES POUR LA CULTURE**
Depuis 2004, la salle CO2 et ses 750 places accueillent les événements de la Saison culturelle de la ville de Bulle ainsi que des manifestations régionales. **10**



SALLE CO2: PORTRAIT DES LIEUX

► **INFORMATIONS**
Découvrez toutes les informations pratiques pour assister au programme de la saison culturelle. **11**



La salle CO2: un outil nécessaire à la culture

Une salle disposant de technologies optimales

Depuis 2004, la ville de Bulle possède une salle de spectacle digne de ce nom. Objet d'architecture contemporaine, la salle CO2 à La Tour-de-Trême peut accueillir un public de 750 personnes. **Portrait des lieux.**

d'orientation, mais également de salle de spectacle professionnelle, explique Dominique Rime, conseiller culturel de la ville de Bulle. Grâce à cette double fonction, la salle CO2 peut aujourd'hui accueillir autant la Saison culturelle bulloise que d'autres événements régionaux.»

La salle peut contenir 750 spectateurs. Les gradins du parterre (540 places) et de la galerie (210 places) offrent une vision optimale des événements, qui se déroulent sur les 14 mètres de cadre de scène. Avec plusieurs configurations possibles de l'espace, la salle s'adapte à tout type de spectacle. Selon les besoins, les techniciens peuvent créer une fosse d'orchestre, rajouter 3 mètres de scène ou installer des praticables pour accueillir une fanfare ou un chœur. Pour des événements plus intimes, un rideau peut être tiré devant la galerie. Une autre particularité de la salle est de

pouvoir être éclairée soit à la lumière naturelle soit de manière artificielle. De grandes baies vitrées qui donnent sur la campagne touraine peuvent être fermées hermétiquement grâce à des panneaux en bois déplacés électriquement. La salle de spectacle se transforme alors en aula pour des conférences, des assemblées ou des réunions du Cycle d'orientation.

► **Avec plusieurs configurations possibles de l'espace, la salle s'adapte à tout type de spectacle**

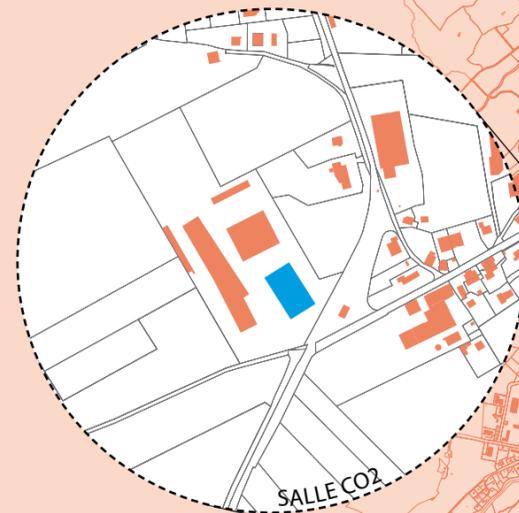
D'un point de vue technique, de nombreuses études ont été menées conjointement entre des spécialistes

du spectacle, de l'éclairage ou de l'acoustique et les architectes pour que le résultat soit à la hauteur des attentes. Ainsi, la salle dispose des technologies optimales pour gérer le son et les lumières pour tous les types d'événement, qu'ils soient culturels ou non.

Mais la construction du complexe culturel, sportif et éducatif à La Tour-de-Trême a également répondu à des objectifs de développement harmonieux de la commune. Yves Menoud, le vice-syndic, explique ainsi que «la construction du Cycle d'orientation sur le site de La Tour-de-Trême permet à cette partie de la commune de bénéficier de services de proximité. Nous avons le souci de ne pas tout concentrer dans et autour du centre historique bullois. Cette volonté marquée de maîtriser notre développement sur l'ensemble du territoire communal se retrouve dans la finalisation du complexe tourain.»

Au coeur du temple culturel gruérien

Informations générales et plan de situation



SALLE CO2

La Ronclina 4
1635 La Tour-de-Trême
Tél. 079 205 29 61 le jour des spectacles
www.co2-spectacle.ch

MAÎTRE DE L'OUVRAGE

Association des communes de la Gruyère pour l'école du Cycle d'orientation du district

ARCHITECTES DU PROJET

sabarchitekten⁹⁹

INFOS PRATIQUES

BAR DU FOYER

Le bar est ouvert une heure avant le début et une heure après la fin des spectacles, ainsi que durant l'entracte.

VESTIAIRE

Un vestiaire surveillé est à votre disposition pour 1 franc par cintre.

OUVERTURE DE LA SALLE

En principe, la salle est ouverte une demi-heure avant les représentations.

MALENTENDANTS

La salle est équipée d'une boucle magnétique centrée sur le parterre, du rang D à Q. Pour les malentendants disposant d'un appareil acoustique, il suffit de le régler sur la position T.

PERSONNES EN FAUTEUIL ROULANT

Deux places de parc sont prévues juste devant l'entrée de la salle, dans la cour intérieure du bâtiment. Trois emplacements sont réservés dans la salle au rang R du parterre pour les personnes se déplaçant en fauteuil roulant, ainsi que pour leurs accompagnateurs. Il est cependant nécessaire de les réserver auprès du bureau de location.

TRANSPORT

Pour les personnes non motorisées, le train des tpf dessert la gare de La Tour-de-Trême avec un départ de Bulle à 19 h 52 et une arrivée à 19 h 54. Pour le retour, il est possible de prendre le train à 22 h 17 à la gare de La Tour-de-Trême et une arrivée à Bulle à 22 h 22 pour les spectacles finissant vers 22 h. Il est conseillé de consulter la durée des spectacles dans le programme. Pour les spectacles finissant après 22 h 15 nous proposons aux personnes non motorisées de s'inscrire au vestiaire lors de leur arrivée. Nous organiserons le retour en voiture, soit avec des spectateurs bienveillants, soit avec des membres de la CCIG.

ABONNEMENT

Sept formules d'abonnement sont prévues:

- Abo. «découverte» (6 spectacles imposés) à 120 francs au plein tarif et à 80 francs au tarif réduit
- Abo. de 8 spectacles au choix, avec réduction de 10%
- Abo. de 10 spectacles au choix, réduction de 15%
- Abo. de 12 spectacles au choix, réduction de 20%
- Abo. de 14 spectacles au choix, réduction de 25%
- Abo. de 16 spectacles, réduction de 30%
- Abonnement de soutien pour 2 personnes, 1200 francs



TOMATES SÉCHÉES
Préparer une conserve de tomates séchées à l'huile d'olive à la façon d'Emilio Falco.

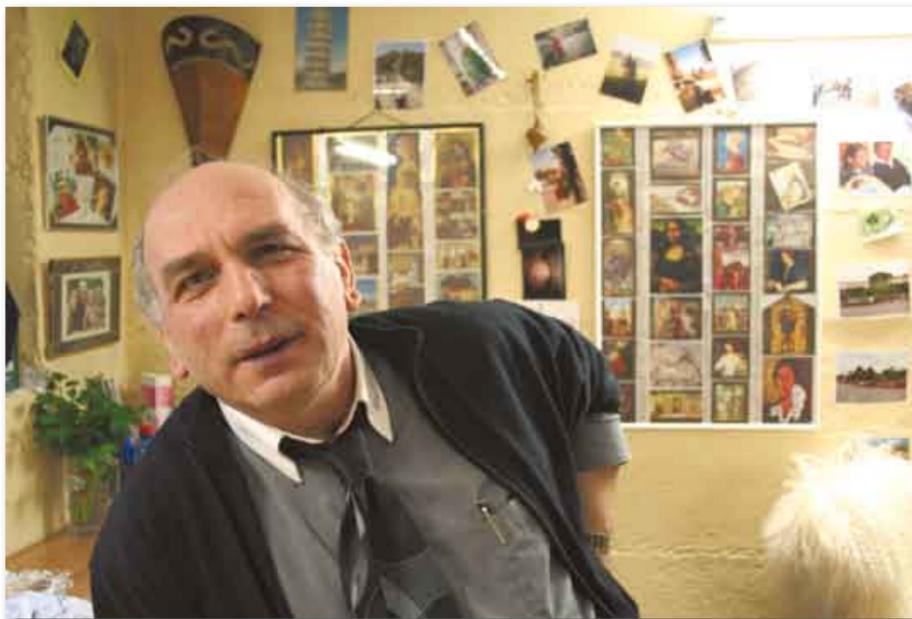
13



À LA RENCONTRE DE LA COMMUNAUTÉ ITALIENNE

► **LA COMMUNAUTÉ ITALIENNE**
Avec 275 unités, les ressortissants italiens représentent la quatrième population étrangère en ville de Bulle, derrière les Français et devant les Espagnols.

03



Emilio Falco: «Bulle, c'est la ville à échelle humaine»

Histoire d'une migration de la Calabre vers la Suisse

Emilio Falco est un personnage. Ce tailleur calabrais a débarqué à Bulle à la fin des années soixante comme nombre de ses concitoyens. Retour sur un parcours de vie, où se mélangent élégance et générosité à l'italienne.

de notre éducation et de la maison familiale.
«Je me souviens de la complicité qui s'est nouée avec mes copains d'enfance. On partageait tout. Nous étions les champions pour inventer des jeux. On fabriquait avec beaucoup d'imagination des crécelles, des frondes, des fléchettes avec des baleines de parapluié ou encore des toupies en bois, avec lesquelles on jouait pendant des heures. Quel temps on passait à bricoler avec des objets de récup! On pariait également nos boutons, que l'on arrachait de nos chemises! En somme, j'ai vécu une enfance heureuse, faite de simplicité et d'innocence.
»J'ai effectué toutes mes écoles obligatoires en Calabre. A l'époque, on était très exigeant et la discipline

régnait entre le maître et ses élèves. Grâce à cette éducation, j'ai appris le respect et la valeur du travail. J'ai gardé, tout au long de ma vie, la nécessité vitale d'exercer une profession avec amour. Vous ne faites pas un beau vêtement sans la passion pour votre travail.
»J'ai commencé un apprentissage de tailleur. A 16 ans, j'ai quitté mon village pour me rendre à Milan et poursuivre mes études. Mon maître d'apprentissage est parti avec moi. Quel choc que d'arriver dans une si grande ville! Quels changements! Il y avait tout ce dont peut rêver un jeune homme: des cinémas, des théâtres, des filles! Je suis rentré dans le monde des modélistes et de la haute couture, afin de compléter ma formation. Je voulais pouvoir concevoir un vêtement depuis les

dessins préparatoires jusqu'à sa réalisation finale.
»Je suis resté six ans en Lombardie. Mais Milan est une ville pesante à la longue. Et c'est l'Europe que j'avais envie de découvrir. Les récits de voyage de mon père ne sont pas étrangers à cette curiosité. Un ami de mon village s'était installé à Bulle. A l'âge de 22 ans, après mon service militaire, je suis allé le rejoindre pour apprendre le français.
»Au début, Bulle ne me plaisait pas. Mais, au fil des semaines, j'ai trouvé une cité à la bonne mesure de l'être humain. Et, surtout, les gens se sont montrés très accueillants. J'ai toujours jugé les gens pour ce qu'ils sont et non pas pour leurs origines ou leur couleur de peau. A Bulle, j'ai trouvé cette ouverture d'esprit. Alors je suis resté. C'était



PORTRAIT D'ÉMILIO

Chez Emilio, tout est une question de passion et de style. Un style à l'italienne bien sûr, à la fois racé et flamboyant. Lorsqu'il parle de son métier de tailleur, il ne dit que des mots d'amour. Mais les milliers d'habits traditionnels, d'uniformes militaires ou de corps de musique qu'il a réalisés, lui le Rital calabrais, il ne vous dira pas qu'il en est fier. Mais son sourire espiègle trahit cette satisfaction du travail bien fait. Emilio, c'est aussi un passionné de culture. Il ne vous ouvrira pas cette porte spontanément. Mais lorsque vous le questionnez sur les dizaines de cartes postales, qui sont autant de reproductions de grands maîtres de la peinture italienne, il vous emporte, lyrique, dans les volutes multicolores de la Renaissance italienne. Emilio, enfin, c'est la générosité et la spontanéité de l'Italie. Son carnet, c'est son repaire secret, sa taverne aux mille saveurs. La salsiccia piccante se déguste autour d'un verre de rouge. Et, alors le temps s'arrête, on parle de la vie, de tout et de rien dans une atmosphère qui transpire le soleil et le vent du sud.

en 1968. J'ai connu ma femme, une Piémontaise arrivée quelques années plus tôt à Bulle. Nous avons eu trois filles.
»L'intégration en Suisse s'est bien passée. J'avais une bonne capacité de contact et la chance d'avoir une formation de qualité. Les portes se sont ouvertes. J'ai trouvé du travail à Fribourg dans un atelier de confection comme coupeur et modéliste. Depuis 1986, je suis à mon compte.
»Aujourd'hui, je suis un double national. J'ai d'ailleurs gardé des liens forts avec mon pays natal, que j'ai visité de long en large. Je me rends deux ou trois fois par année dans mon village d'origine. C'est à chaque fois de belles retrouvailles. Mais je me sens aussi citoyen de la terre. J'adore voyager, m'imprégner des cultures du monde, découvrir d'autres horizons. Nous sommes allés récemment en Chine et nous projetons de nous rendre en Egypte, lorsque mon travail me laissera quelques jours de liberté!

► **Il ne faut pas avoir de nostalgie envahissante de sa terre natale...**

»Mais, avec mes amis, qui sont d'ailleurs autant suisses qu'italiens, nous nous voyons deux ou trois fois par semaine. Nous buvons un verre autour de quelques tranches de pecorino, de pancetta, le tout accompagné par mes tomates séchées. Mais je n'ai pas de nostalgie envahissante de ma terre natale. Les souvenirs d'il y a 40 ou 50 ans, ce sont des choses passées. Les gens changent. C'est la vie de tous les jours qui construit les amitiés.
»Mes enfants ont chacun suivi leur route. J'ai des petits-enfants, à qui j'ai envie de transmettre également certaines valeurs. J'adore les prendre avec moi pour une journée à la montagne ou au bord du lac. C'est ça la vie que j'aime! C'est du moins ma façon de la vivre.»

TOMATES SÉCHÉES À L'HUILE À LA MODE D'ÉMILIO

PRÉPARATION

Une fois lavées et épongées, déposez les tomates séchées sur un plan de travail et saupoudrez de parmesan râpé.

Dans un bol, mélangez les câpres, les filets d'anchois réduits en purée et 5 dl d'huile d'olive.

MISE EN BOCAL

Répartissez une couche de tomates séchées au fond d'un pot ébouillanté et séché. Puis arrosez avec une partie du mélange huile, anchois et câpres. Selon vos goûts, ajoutez à chaque couche quelques brindilles de persil plat, des feuilles de basilic, des petits piments séchés et une gousse d'ail. Remplissez le pot couche par couche et terminez avec l'huile d'olive. Agitez les pots pour faire remonter les bulles d'air. Fermez hermétiquement. Rangez dans un endroit sec, à l'abri de la lumière, pendant au moins deux à quatre semaines avant de consommer.

ASTUCE

Sécher ses tomates soi-même! Avec 12 belles tomates bien mûres

INGRÉDIENTS

POUR UN BOCAL D'UN LITRE

- 500 G DE TOMATES SÉCHÉES
- 100 G DE PARMESAN RÂPÉ
- 6 GOUSSES D'AIL
- 1 BOCAL DE CÂPRES
- PERSIL, BASILIC, PIMENT SÉCHÉ
- HUILE D'OLIVE

divisées en 48 quartiers, vous pouvez vous-même sécher vos tomates. Sur une grande plaque à pâtisserie tapissée de papier sulfurisé, alignez les quartiers de tomates et parsemez de sel. Enfouissez à 90° pendant deux heures, retournez les quartiers de tomates et les gousses d'ail et enfouissez à nouveau pendant deux ou trois heures.

PLUS ÉCOLOGIQUE

Vous pouvez également laisser sécher les quartiers de tomates au soleil sur une planche en bois durant une semaine, en les rentrant chaque soir dans un endroit sec et aéré.

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES DE L'ITALIE



SUPERFICIE	301 308 km ²
POPULATION	58,9 millions (01.2007)
CAPITALE	Rome
LANGUE OFFICIELLE	Italien
MONNAIE	Euro
FÊTE NATIONALE	2 juin

200 KM



LA PHOTO MYSTÈRE
Découvrez l'endroit où ont été pris les photos et gagnez 50 francs.

16

CFF - ABONNEMENT GÉNÉRAL

La commune met à disposition des abonnements généraux CFF.

15

ACTUALITÉS BULLOISES

AU PROGRAMME DES ACTUALITÉS BULLOISES: UN TOURNOI DE FOOTBALL, DES ACTIVITÉS POUR LES PERSONNES ÂGÉES, DES DÉBATS AU CENTRANIM ET LES 106 ANS DE PIERRE GREMION.

LE CENTRANIM

Le Centranim organise des débats entre la population et les autorités politiques.

16

A vos ballons et chaussures de foot!

Tournoi interquartiers et interrues du 12 mai 2008

Vous avez toujours rêvé de vous sentir dans la peau d'un del Piero, d'un Benzema, d'un Frei ou d'une Marta? Voici un événement qui pourrait vous intéresser: la Commission des sports de la ville de Bulle invite la population bulloise et touraine, toutes tranches d'âge confondues, à participer à son tournoi amical de football interquartiers ou interrues.

doit pas être l'objectif de jeu. Avis aux «taclers» fous et aux mauvais perdants!

1 Les équipes doivent être représentées par des joueurs ou des joueuses faisant partie d'un même quartier ou d'une même rue à Bulle. Toutes les générations sont les bienvenues.

2 Chaque équipe s'équipera d'un T-shirt distinctif.

3 Les équipes évolueront à 7 contre 7 sur un demi-terrain de football. Bien sûr, le nombre de joueurs et joueuses par équipe n'est pas limité à 7.

4 Au moins 2 filles devront jouer en permanence sur le terrain.

5 Au maximum 2 licenciés par équipe pourront jouer sur le terrain.

6 Chaque match commencera et se terminera par un geste amical.

7 Le capitaine sera le garant du respect des règles et du comportement des joueurs et des joueuses de son équipe.

8 Les matches seront auto-arbitrés.

9 Les joueuses et les joueurs seront équipés de chaussures de sport. Les chaussures multicrampons sont tolérées.

Des repas seront servis sur place dans les locaux du Centre italien à un prix modeste. Les équipes inscrites recevront les informations détaillées sur le déroulement de la journée.



COMMENT VOUS INSCRIRE?

Vous pouvez vous inscrire au 2^e tournoi interquartiers et interrues. Merci d'indiquer les renseignements suivants dans votre e-mail: le nom de l'équipe (nom du quartier ou de la rue), les coordonnées complètes du responsable de l'équipe (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et e-mail).

INSCRIPTION

DATE LIMITE 23 avril 2008

E-MAIL cgat@bluewin.ch

RENSEIGNEMENT

CARLO GATTONI

TÉL. 079 283 83 11

Des règles précises permettront le bon déroulement de ces joutes amicales. La philosophie de cette manifestation est bien sûr de faire passer la convivialité, la rencontre et le plaisir du jeu avant l'esprit de compétition. Gagner le tournoi ne

Des débats publics à Centranim

Ouvert à toutes et à tous!

Le Centranim ouvre le débat et invite la population dans ses tout nouveaux locaux à l'ancienne école de musique. Tous les derniers mercredis soir du mois, le Centranim se transforme en forum. L'idée est d'inviter une personnalité publique et de débattre sur un thème. Cette rencontre offre ainsi la possibilité à la population de rencontrer ses dirigeants, de débattre, de permettre aux citoyens de comprendre les décisions communales, de créer un lien direct entre la population et ses dirigeants. «La qualité de vie à Bulle est l'affaire de toutes et de tous, explique Patrick Quartenoud, animateur. Il est judicieux que les citoyens se sentent impliqués et le meilleur moyen est de leur donner la parole.»

Ces rencontres ont lieu dès 19 h 30 au Centranim, dans la salle du rez, et sont gratuites. Les prochains rendez-vous prévus:

LE 28 MAI
Yves Sudan sur le thème de la violence.

LE 25 JUIN
Philippe Gremaud sur le thème travaux et équipements.

LE 27 AOÛT
Josiane Romanens sur le thème santé et affaires sociales.

LE 24 SEPTEMBRE
Raoul Girard, sur le thème finances et tâches d'une commune.

LE 29 OCTOBRE
David Seydoux sur le thème des écoles et de la jeunesse.

LE 26 NOVEMBRE
Yves Grandjean sur le thème aménagement et environnement.

WWW.CENTRANIM.CH

HORAIRE DU CENTRANIM

	ENFANTS	ADOS
MARDI	15 h 15 / 17 h 30	16 h / 18 h 30
MERCREDI	14 h - 16 h	16 h - 18 h 30
JEUDI	15 h 15 - 17 h 30	16 h - 18 h 30
VENDREDI	15 h 30 - 17 h 30	16 h - 18 h 30
VENDREDI SOIR	---	19 h 30 - 22 h
LE 1 ^{ER} SAMEDI DU MOIS	---	---
LE 2 ^{EME} SAMEDI DU MOIS	---	14 h - 18 h
LE 3 ^{EME} SAMEDI DU MOIS	Sortie culturelle	
DERNIER SAMEDI DU MOIS	---	14 h - 18 h
DERNIER DIMANCHE DU MOIS	---	14 h - 18 h

• Le dernier vendredi soir du mois est fermé ainsi que les jours fériés.

• Les horaires des vacances varient en fonction des activités et seront affichés sur la porte. Certaines activités supplémentaires peuvent être organisées.

• Les accueils enfants des mercredis et vendredis sont organisés par Ebullition-enfants.

Des activités pour personnes âgées

Chant et jeux de cartes

Plusieurs activités destinées aux personnes âgées sont organisées chaque semaine dans les foyers bullois. Les animations sont ouvertes à toutes et à tous.

Martignoni. Toutes les chanteuses et tous les chanteurs sont les bienvenus.

CARTES

Le lundi dès 13 h 30, des jeux de cartes sont co-organisés avec Pro Senectute.

FOYER DE BOULEYRES**CHANT**

Chaque lundi matin à 10 h se déroule la répétition du chœur dirigé par Pierre

PRO SENECTUTE

Des activités sportives, ludiques ou éducatives sont organisées à Bulle et dans le canton de Fribourg par Pro Senectute.

Il est possible de commander le programme par:

TÉL. 026 347 12 40
E-MAIL: info@fr.pro-senectute.ch

ou de le consulter sur internet:

www.fr.pro-senectute.ch

LA TOUR-DE-TRÈME**CARTES**

Le jeudi, dès 13 h 30, des jeux de cartes sont organisés à la salle des sociétés.

ADMINISTRATION COMMUNALE
RUE DE LA PERREIRE 3
LA TOUR-DE-TRÈME

Pour tous renseignements
Mme H. Gobet
TÉL. 026 912 85 92

**PIERRE GREMION A 106 ANS**

CHRISTOPHE DUTOIT

Pierre Gremion est l'homme le plus âgé de Suisse romande et le doyen du canton de Fribourg. Le Bullois a fêté en grande pompe son 106^e anniversaire le 5 mars dernier. Un ouvrage aux Editions La Sarine, intitulé Les 106 printemps de Pierre, lui est consacré pour l'occasion.

Pierre Gremion se souvient de ce que fut pour lui tout le XX^e siècle, lui qui commença à travailler à la caisserie Nestlé pour un salaire de 19 centimes l'heure! Il s'est accordé un seul loisir, à côté du travail et de l'éducation de ses onze enfants: la photographie. Dès le début des années 20, il a immortalisé les membres de sa famille et son environnement.

Une excursion en train ?

Réservez votre abonnement général CFF à la commune



La commune de Bulle met à la disposition de sa population dix abonnements généraux CFF au porteur au prix de 38 francs par jour et par abonnement. Muni de ce document, vous pouvez voyager librement sur un réseau de plus de 18 000 km avec les CFF et la plupart des chemins de fer privés,

cars postaux et bateaux. De plus, vous bénéficiez de réductions sur de nombreux trajets en chemin de fer de montagne.

DISPONIBILITÉS SUR INTERNET

Avant d'appeler nos services pour votre réservation, vous pouvez consulter le planning des disponibilités concernant les abonnements généraux de la commune, en consultant le lien internet suivant: www.bulle.ch/node/1055. Vous pourrez prendre possession de vos cartes journalières auprès de l'administration communale, au 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville.

Des cartes journalières supplémentaires sont également vendues, sous réserve de disponibilité, aux habitants d'autres communes gruériennes.

RENSEIGNEMENTS / CONTACTS

BULLE

CATHERINE DOUTAZ OU CLAUDIA MATOS

TÉL.	026 919 18 00
E-MAIL	catherine.doutaz@commune.bulle.ch

BROC / TÉL.	026 921 80 11
CHARMEY / TÉL.	026 927 57 57
GRANDVILLARD / TÉL.	026 928 44 45
GRUYÈRES / TÉL.	026 921 21 40
LA ROCHE / TÉL.	026 413 90 40
RIAZ / TÉL.	026 919 88 88
VUADENS / TÉL.	026 912 37 37

Le concours du Bulletin

La photo mystère

Le bulletin vous propose à chaque édition une photo mystère. A vous de trouver l'endroit exact photographié, situé sur le territoire communal. Le gagnant - ou la gagnante - sera averti personnellement.

Mme Marie-Rose Galli à Bulle a gagné le prix de 50 francs de la dernière photo mystère après tirage au sort. Il s'agissait d'un détail de la chapelle Notre-Dame-de-Compassion du couvent des capucins.

Pour participer, remplissez le talon-réponse ci-dessous et envoyez-le à:

VILLE DE BULLE, GRAND-RUE 7,
C.P. 32, 1630 BULLE

ou écrire à:
bulletin@commune.bulle.ch



RÉPONSE

NOM ET PRÉNOM

ADRESSE

TÉLÉPHONE

ÉCRIVEZ-NOUS!



VILLE DE BULLE / LE BULLETIN

Grand-Rue 7
C.P. 32
1630 Bulle

bulletin@commune.bulle.ch

IMPRESSUM

ÉDITION

Ville de Bulle
Grand-Rue 7
C.P. 32
1630 Bulle

CONCEPTION ET RÉALISATION

16a communication
Battiste + Adrien Cesa
C.P. 284
1630 Bulle

CORRECTEUR

J.-B. Gabriel

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

16a communication

TIRAGE

9000 exemplaires